

Fiche d'identification du véhicule

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Titulaire (C.1) :

N° du titre:
Date du titre.

(A) Numero d'immatriculation

AG-719-GG

(B) Date de 1ère immatriculation

30/11/2009

(X.1) Date de visite technique

(D.1) Marque

C.N.S.E.

(E) Numéro d'identification du véhicule

VH40D200SC0002100

(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)

(D.2) Type variante version

0D200SC

(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)

750

(G.1) Poids à vide national

640

(J.2) Carrosserie CE

(J.3) Carrosserie (désignation nationale)

FOURGON

(P.1) Cylindrée (en cm3)

(P.2) Puissance nette maximale (en kW)

(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)

(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)

(V.7) CO2 (en g/km)

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)

(F.2)) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)

750

(J) Catégorie du véhicule CE

O1

(K) Numéro de réception par type (si disponible)

RT11924

(P.3) Type de carburant

(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)

(V.9) Classe environnementale

(D.3) Dénomination commerciale du type (en cas de réception CE)

0D200S

(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)

(J.1) Genre national

REM

(P.6) Puissance administrative nationale

(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))